



2010

ASSEMBLÉES ANNUELLES
Fonds monétaire international
Groupe de la Banque mondiale
Washington, D.C.

Communiqué de presse n°36 (F)

8 octobre 2010

Déclaration de Madame **CHRISTINE LAGARDE**,
Gouverneur du FMI et de la Banque pour **LA FRANCE**

**Déclaration de Madame Christine Lagarde,
Gouverneur du FMI et de la Banque pour la France**

**Monsieur le Président du conseil des Gouverneurs,
Monsieur le Directeur général, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les délégués,**

Touchant les marchés physiques, énergétiques, immobiliers et financiers, la crise mondiale que nous venons de traverser fut certainement la plus importante depuis celle des années trente.

Mais, contrairement à la Grande dépression, **nous avons su privilégier l'action collective et concertée sur la montée des protectionnismes et des comportements de passager clandestin.** Pour le dire de manière imagée, nous avons su éviter la résurgence de ces longues lignes de chômeurs en haillons, démunis de toute protection et attendant la distribution de bons alimentaires, que le mémorial dédié à Franklin D. Roosevelt nous dépeint si crument, à quelques centaines de mètres seulement d'ici.

A côté du G20, **les institutions financières internationales ont joué un rôle central dans la sortie de crise,** consacrant, près de 66 ans après la conférence de Bretton Woods, le grand œuvre de Keynes. Avec des engagements supérieurs en deux ans à 150 Mds € pour le FMI et 100 Mds € pour la Banque mondiale, ces deux institutions ont en effet apporté à leurs membres un filet de protection essentiel. Essentiel non seulement à l'équilibre économique et à la stabilité sociale de leurs bénéficiaires, mais aussi de la communauté internationale dans son ensemble.

En 2010, les institutions de Bretton Woods se trouvent dans une année charnière. Confirmées dans leur mission après avoir su répondre aux crises successives, elles continuent à accompagner une reprise qui s'avère pleine d'aléas. **Dotés de ressources supplémentaires (1), tant le Fonds monétaire international que la Banque mondiale doivent désormais compléter la modernisation de leurs instruments et modes d'opération (2) achever la réforme de leur gouvernance (3) et participer à la définition d'un ordre économique plus stable, fondé sur des modèles de croissance soutenables, équilibrés, et ancrés dans des disciplines collectives (4).**

1. Honorer les engagements financiers pris pendant la crise

La réponse apportée par le FMI et la Banque mondiale aux crises successives a été rendue possible par les importantes ressources additionnelles promises aux deux institutions, en dépit des efforts massifs de consolidation budgétaire entrepris dans nombre de pays industrialisés. Il s'agit maintenant d'honorer ces engagements :

- la signature des nouveaux accords d'emprunt réformés et augmentés doit ainsi aboutir à un triplement des ressources du FMI. La France a montré la voie en votant dès le printemps une contribution de plus de 18 Mds DTS, puis en apportant en plus 2 Mds USD de financements concessionnels pour l'activité du FMI dans les pays les plus pauvres. J'appelle maintenant l'ensemble des membres de ces nouveaux accords d'emprunt à mettre en œuvre leurs engagements.
- pour ce qui est de la BIRD, l'augmentation générale de capital doit lui permettre, sans hypothéquer son activité future, de conduire une action contracyclique déterminée, au bénéfice de l'ensemble de ses membres, au premier rang desquels les pays les plus vulnérables, notamment en Afrique: c'est tout l'enjeu des transferts intra-groupe au bénéfice de l'AID. Encore faut-il que l'augmentation de capital soit mise en œuvre avec diligence et que l'AID bénéficie d'une reconstitution forte grâce au sens de leurs responsabilités démontré par les nouveaux bailleurs émergents, notamment ceux à revenu élevé. La France, pour sa part, a transcrit dans son budget pour 2011 les engagements pris.

2. Compléter la modernisation de leurs instruments et modes d'opération

En réponse à l'apport de ressources additionnelles, les institutions de Bretton Woods doivent poursuivre les efforts déployés pour mieux gérer et mieux dépenser celles-ci, en s'adaptant aux besoins de leurs membres, dans le respect de leur mandat.

Il s'agit d'abord d'être **plus efficace** :

- Le FMI s'est considérablement transformé de ce point de vue et le travail que nous avons engagé l'an dernier sur la revue du mandat a porté ses fruits.

D'abord, le Fonds a continué à adapter ses instruments de prêts et à renforcer ses capacités de prévention des crises. La création de la Ligne de crédit flexible est un succès, comme l'illustrent les bonnes performances des pays qui en bénéficient, et

son attractivité a encore été renforcée récemment. La création récente de la Ligne de crédit de précaution prolongera cet effort en adaptant plus finement l'offre du Fonds à la diversité de ses membres.

Ensuite, le FMI a également renforcé ses outils de surveillance, en particulier des secteurs financiers. Je soutiens sans réserve la revue quinquennale qui s'imposera aux 25 pays les plus systémiques Et je me félicite du lancement des « *spillover reports* » qui permettront de combler un vide dans l'exercice du mandat du Fonds.

- Pour la Banque mondiale, la création d'une fenêtre de réponse aux crises au sein de l'AID, ardemment soutenue par la France, est également un réel progrès. Elle renforce la réactivité de l'institution face aux chocs auxquels les pays pauvres sont les plus exposés. Elle corrige un système d'allocation trop focalisé sur une certaine mesure de la gouvernance.

Pour l'ensemble du Groupe, il importe maintenant de veiller à mieux cibler l'emploi des ressources en poursuivant trois priorités : premièrement, cibler les pays les plus vulnérables ; deuxièmement, accompagner les pays émergents les plus avancés sur le chemin de l'émancipation des financements concessionnels ; troisièmement soutenir les piliers d'une croissance durable que sont la promotion des infrastructures, le secteur privé et l'intégration régionale.

Il s'agit d'être plus efficace, je l'ai dit ; il s'agit également d'**être plus efficient**.

- Face à l'effort financier exceptionnel fourni par ses actionnaires, la Banque a un triple devoir d'efficacité. D'abord, le devoir de pleinement mobiliser le capital alloué, en veillant à la libération du capital souscrit en monnaie locale. Ensuite, le devoir de préserver les fonds propres apportés par ses actionnaires en menant à bien la réforme de la tarification des prêts, qui conditionnait l'augmentation générale de capital. Devoir, enfin, d'exemplarité dans l'emploi de ses ressources, par une plus grande maîtrise de ses dépenses, notamment salariales, par une gestion mesurée de sa déconcentration et par le développement de l'activité de garanties.

3. Achever la réforme de leur gouvernance

Ces efforts en faveur de plus d'efficacité et d'efficience ne réussiront que s'ils s'appuient sur **un cadre de gouvernance réformé** :

- Un premier pas a été effectué à la Banque mondiale en avril dernier. L'équilibre *ad hoc* trouvé accorde une représentation encore accrue aux pays émergents et en développement. A cet égard, j'encourage les pays qui n'ont toujours pas ratifié la première phase de la réforme à y procéder rapidement, de manière à ne pas priver les

pays les plus pauvres et les moins représentés des effets de la réforme. J'attends des pays qui bénéficient de la deuxième phase de la réforme qu'ils prennent toute la mesure des responsabilités associées, et veillent à ce que la Banque mondiale demeure engagée aux côtés des populations les plus vulnérables.

- Pour ce qui est du FMI, je suis convaincue qu'un accord est possible si chacun de nous accepte ses responsabilités et se montre ouvert au compromis. Pour aboutir avant la fin de l'année et conformément aux engagements clairs qui ont été pris à Pittsburgh, nous devons maintenant faire preuve de réalisme.

Soyons clairs, la réforme des quotes-parts doit être juste pour être acceptable par tous. Je l'ai dit : la France est prête à assumer sa part de l'effort pour parvenir à une meilleure représentation des pays émergents dynamiques au sein de l'actionnariat. Mais, ni la France, ni l'Europe n'accepteront d'être les variables d'ajustement d'une solution qui ne soit pas ancrée dans les réalités économiques et fondée sur des principes appliqués à tous et par tous. En particulier, la réforme ne peut avoir pour effet de créer de nouveaux déséquilibres en conduisant les pays aujourd'hui surreprésentés à devenir sous-représentés.

La réforme des quotes-parts n'épuise pas la réforme de la gouvernance : en particulier, pour renforcer durablement la légitimité, la crédibilité et l'efficacité du Fonds, nous devons améliorer l'implication des Gouverneurs dans la gouvernance et le fonctionnement de l'institution, ce qui nécessite selon moi de conférer au CMFI des pouvoirs décisionnels.

- Il importe enfin que tant le FMI que la Banque mondiale ressemblent davantage à leurs membres et se montrent plus ambitieux sur la diversité du personnel et de l'encadrement.

C'est évidemment l'enjeu d'un nouveau mode de sélection du président de la Banque mondiale et du directeur général du FMI, qui soit indépendant de toute considération de nationalité.

C'est aussi l'enjeu d'une plus grande diversité des parcours académiques : n'oublions pas que le consensus de Washington, si décrié, ne fut pas le fruit d'une nation, mais celui d'une école de pensée et ce n'est qu'au prix d'un effort déterminé que nous éviterons les nouvelles modes qui réduisent le monde à un modèle économique.

4. Participer à la définition d'un ordre économique plus stable, fondé sur des modèles de croissance soutenables, équilibrés, et ancrés dans des disciplines collectives

Pour conclure, je voudrais souligner la contribution sans pareil du FMI et de la Banque mondiale pour éclairer nos choix de politique économique et leur capacité à donner une traduction immédiate et efficace aux grandes orientations multilatérales. Fortes de ces

atouts, les institutions de Bretton Woods doivent participer pleinement à la définition d'un ordre économique plus stable, fondé sur des modèles de croissance soutenables, équilibrés, et ancrés dans des disciplines collectives.

Pour exercer entièrement le rôle qui lui est dévolu, le FMI devra poursuivre encore sa mue, en suivant trois axes : premièrement, l'étude d'un mécanisme de lutte contre les crises systémiques, qui renforcerait la protection des Etats face aux conséquences de la volatilité des flux de capitaux ; deuxièmement, le renforcement de la surveillance monétaire et financière du Fonds, alors que les déséquilibres globaux s'amplifient de nouveau ; troisièmement, l'accompagnement de l'ouverture progressive du compte de capital, de manière à répondre aux risques liés à la forte volatilité des flux de capitaux.

En 2011, la France aura une responsabilité particulière dans l'agenda international en tant que présidente du G20. Elle sait qu'elle pourra s'appuyer sur l'expertise, l'engagement et la légitimité du FMI et de la Banque mondiale pour poursuivre de nouveaux chantiers, ceux qui sont dans l'impasse depuis trop longtemps et dont dépendent pourtant la stabilité et la prospérité du monde. Je pense notamment, mais cette liste n'est pas exhaustive :

- au renforcement du système monétaire international, qui, en l'état, ne répond pas pleinement aux besoins de diversification d'un monde multipolaire et de coordination des politiques macroéconomiques;
- à la stabilité des marchés de matières premières, en particulier agricoles, dont la volatilité est un défi pour nos économies et nos citoyens ;
- à la promotion des normes fiscales, sociales et environnementales, sans lesquelles la croissance mondiale ne sera ni soutenable, ni respectueuse des droits de chacun.
- à la lutte contre les juridictions non coopératives, dont le comportement de passager clandestin défie la coordination internationale.

La France a fait le choix de l'ambition pour sa présidence du G20. Vous l'aurez compris, je souhaite que l'action du FMI et de la Banque mondiale s'inscrive en 2011 sous ce même signe.

Je vous remercie.